

COMMUNIQUE RHINOPNEUMONIE ET GRIPPE EQUINE

Plusieurs foyers de rhinopneumonie ainsi qu'un foyer de grippe équine ont été confirmés récemment dans des établissements d'entraînement de trotteurs.

Compte tenu du risque d'extension de ces deux maladies, il est rappelé aux entraîneurs qu'il convient :

- de mesurer quotidiennement la température de tous les chevaux de l'effectif.
- d'isoler les chevaux présentant de l'hyperthermie ou des signes respiratoires (toux ou écoulement nasal),
- de placer en observation, en quarantaine, tout nouvel arrivant,
- de faire procéder à des prélèvements par écouvillon naso-pharyngé pour la recherche par PCR des virus sur les chevaux présentant des symptômes (les déclarer au RESPE),
- de limiter au maximum les mouvements et de **ne transporter que les animaux en bonne santé après avoir vérifié que leur température est normale (<38°)**,
- d'être très prudent vis-à-vis des mouvements des chevaux et des personnes pour éviter une extension des maladies. Les virus de la grippe et de la rhinopneumonie sont en effet très contagieux. Il se transmettent par l'intermédiaire d'aérosols émis par la toux et par les sécrétions nasales.
- de désinfecter les locaux et matériels contaminés.

Tout cheval déclaré partant présentant une hyperthermie ou des symptômes évocateurs de maladie ne doit en aucun cas être transporté vers un hippodrome et doit impérativement être déclaré non partant.

Compte tenu de la situation épidémiologique, il est recommandé d'effectuer un rappel vaccinal pour ces deux maladies si la vaccination date de plus de six mois.

Le 11 janvier 2021

Pour toute information complémentaire : Dr Arnaud Duluard au 01.49.77.14.02